



*La plage  
s'invite à  
Lamorlaye*

ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF

ENQUÊTE  
PUBLIQUE SUR  
LE PLU

LAMORLAYE  
PLAGE

13 JUILLET

SAUVONS  
LA FORÊT DE  
CHANTILLY

ASSOCIATIONS



Nicolas MOULA  
Maire de Lamorlaye  
et 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Aire Cantilienne

**Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis**

*La situation que nous traversons actuellement est particulièrement délicate. Confrontés à l'augmentation du coût de la vie, des énergies, des denrées alimentaires, du carburant, nous sommes tous soumis à une tension accrue. Nous la vivons à une échelle individuelle mais également collective.*

*La "sobriété énergétique" est désormais sur toutes les lèvres. Gardons à l'esprit que nous pouvons tous agir dans notre quotidien en appliquant des "petits gestes", afin de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage.*

*Mobilisés depuis plusieurs années pour accompagner notre ville vers la transition écologique, le contexte actuel nous pousse à accélérer encore ce mouvement. Vous pouvez compter sur l'équipe municipale pour agir de façon responsable mais toujours volontaire. Il ne s'agit pas de faire moins, mais de faire mieux.*

*L'année 2022 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent. Pour que petits et grands puissent s'imprégner de la magie de Noël, sapins et décorations ont d'ores et déjà pris place et des animations, organisées par la commune et les associations, viendront rythmer ces prochaines semaines. Venez profiter jusqu'au 14 décembre de notre désormais traditionnel village de Noël où piste de luge, patinoire, trampoline, manège... vous attendent.*

*Noël marque dans nos foyers une parenthèse au cœur de l'hiver. Un temps de joie et de fêtes, un moment de partage, qui nous permet de nous retrouver pour savourer ces moments particuliers en famille et entre amis. C'est également un moment où, hélas, l'isolement et la précarité se font plus douloureux et où doivent résonner avec encore plus de force les mots de solidarité et de fraternité.*

*Je vous souhaite chaleureusement à toutes et à tous un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.*

*Nicolas Moula*

## 👉 La mairie se modernise

**Comedec**, pour COMmunication Électronique des Données de l'État Civil, est un **nouveau mode de délivrance des données de l'état civil**. Ce dispositif est avantageux pour les communes et les usagers. Il permet l'échange dématérialisé de données d'état civil entre les destinataires (administrations et notaires) et les dépositaires (mairies et service central de l'état civil de Nantes).

La ville de Lamorlaye est raccordée à Comedec depuis le 9 mai dernier.

**Concrètement, ce dispositif permet à l'usager :**

➔ **de simplifier ses démarches administratives** : ainsi, il n'a plus

besoin par exemple de demander une copie de son acte de naissance à sa mairie de naissance ;

➔ **d'obtenir une réponse plus rapidement à ses demandes**. Les données sont échangées par voie électronique ;

➔ **de garantir une meilleure protection de sa vie privée** via des échanges sécurisés et la limitation des données transmises au strict nécessaire.

À ce jour, ces échanges concernent les actes de naissance, mariage et décès, dans le cadre d'une demande de titre d'identité ou sur la demande d'un office notarial.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

**Vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du prochain Forum des Associations qui se déroulera le**

**samedi 9 septembre  
au gymnase La Thève**

Cette année, le Forum se tiendra toute la journée et vous proposera en matinée des animations et démonstrations des associations morlacuméennes.

À noter : *le Guide des Associations 2023/2024 sera distribué dans vos boîtes aux lettres début septembre en même temps que le Mag de la rentrée.*

## FÊTE DU CHEVAL

**La Fête du Cheval se déroulera sur les 2 journées du week-end, les 16 et 17 septembre, en même temps que les journées du Patrimoine.**

La ville, les acteurs du monde hippique et les associations culturelles s'associent pour vous offrir un événement d'envergure se déployant sur trois lieux : le terrain d'entraînement de France Galop, le château de Lamorlaye et son parc, ainsi que le centre-ville.

Spectacles, course de galop à poneys, balade en calèche, concours de cheval à deux pattes, défilé, animations, expositions, village des exposants, conférence, projection, viendront rythmer ces deux journées et ravir les petits comme les grands !

## 👉 La crèche familiale se développe

La crèche familiale municipale poursuit son développement, l'équipe s'agrandit avec l'arrivée de Madame Garcia Maurin.

**Elles sont désormais cinq assistantes maternelles et accueillent 15 enfants.**

La commission d'attribution de places composée de 9 membres se réunit plusieurs fois par an afin d'étudier les nombreux dossiers d'inscription.

**Il reste quelques créneaux disponibles pour des accueils occasionnels.**



*Si vous souhaitez déposer une demande pour votre enfant, n'hésitez pas à prendre contact avec Nora Harrane, responsable de la crèche familiale au 03 44 21 64 00.*

## 👉 Bienvenue aux nouveaux arrivants

**Vous venez de vous installer sur notre commune ?** Pour vous accueillir, la municipalité vous invite avec votre famille à une **petite réception conviviale en septembre prochain** afin de vous présenter notre belle ville et vous apporter **toutes les informations pratiques pour faciliter votre nouvelle installation.**

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie aux horaires habituels ou au 03 44 21 64 00.

Nous serons ravis de faire votre connaissance !

## 👉 Eric Woerth, un député à votre écoute

Éric Woerth, député de l'Oise, demeure à votre écoute afin de mieux vous représenter au Parlement. Vous avez la possibilité de le contacter :

- ➔ Permanence parlementaire : 12 rue de Villevert, Senlis (2<sup>e</sup> étage)
- 03 44 55 13 13
- eric.woerth@orange.fr

➔ Pour découvrir sa feuille de route, il vous suffit de scanner le QR code ci-contre.



NICOLAS MOULA

MAIRE DE LAMORLAYE, 1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILLENNE



## ➤ Du nouveau au sujet de l'assainissement collectif et non collectif

**La commune de Lamorlaye a adhéré au Sictaub (Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées des Bassins de la Thève et de l'Ysieux) le 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour les compétences d'assainissement collectif et non collectif.**

La commune rejoint ainsi sept autres communes de l'Oise : Coye-la-Forêt, Orry-la-Ville, La Chapelle-en-Serval, Plailly, Mortefontaine, Pontarmé et Thiers-sur-Thève.

Le Sictaub de la Thève et de l'Ysieux est un Syndicat Mixte d'Assainissement regroupant 24 communes de l'Oise et du Val d'Oise. Il traite les eaux usées de ses communes membres à la station d'épuration d'Asnières-sur-Oise.

Jusqu'au 31 décembre 2025, la Délégation de Service Public avec Suez Eau France continue de s'appliquer. En cas de difficultés techniques, prenez contact avec Suez.

### POUR LES ADMINISTRÉS DE LAMORLAYE

**CE QUI CHANGE** À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, le règlement d'assainissement du Sictaub sera appliqué dans votre commune. Les prescriptions techniques du syndicat s'appliqueront à compter de cette date. Ce règlement est téléchargeable et consultable sur le site internet du Sictaub : [www.sictaub.org](http://www.sictaub.org)

**Les contrôles de conformité avant la vente des habitations/immeubles raccordés au réseau pourront être effectués par le technicien du Sictaub.** Pour cela, nous vous prions de le contacter en cas de besoin sur le numéro **01 34 09 85 50** afin de convenir d'un rendez-vous.

**CE QUI NE CHANGE PAS** En ce qui concerne les contrôles obligatoires en assainissement non collectif, le délégataire Suez reste compétent jusqu'à la fin de la Délégation de service public, soit jusqu'au 31 décembre 2025.

**Pour toute construction neuve**, la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC), définie par la commune de Lamorlaye (délibération n°63/2012), reste applicable pour tout raccordement effectif au réseau.

*Les services administratifs et techniques du syndicat restent à votre disposition pour toute information ou renseignement complémentaire au 01 34 09 85 50 ou à l'adresse [sictaub@sictaub.org](mailto:sictaub@sictaub.org)*

## ➤ Avis d'ouverture d'Enquête publique sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°2023/148 du Maire de Lamorlaye, en date du 10 mai 2023, une **enquête publique** sera ouverte sur les dispositions du projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lamorlaye pour une durée de 30 jours **du samedi 3 juin au lundi 3 juillet 2023.**

Monsieur Philippe Legleye, ingénieur en BTP en retraite, a été désigné commissaire enquêteur.

Le projet de révision générale du PLU, ainsi qu'un registre d'enquête, sont déposés à la mairie de Lamorlaye, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir les lundis, mardis, jeudis de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30,

le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30, le vendredi de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique sous format papier, il est également consultable sur le site de la mairie de Lamorlaye [www.ville-lamorlaye.fr](http://www.ville-lamorlaye.fr)

**Chacun pourra consigner ses observations et propositions** sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet ou les adresser au commissaire enquêteur **par écrit** à : Mairie de Lamorlaye – Commissaire enquêteur – Enquête révision PLU – 24 rue du Général Leclerc – 60260 Lamorlaye.

Ou **par voie électronique** à l'adresse suivante : [revision.plu@ville-lamorlaye.fr](mailto:revision.plu@ville-lamorlaye.fr)

**Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Lamorlaye, salle du conseil, aux jours et horaires suivants :**

- le samedi 3 juin de 9h à 12h
- le samedi 17 juin de 9h à 12h
- le vendredi 30 juin de 14h30 à 17h30
- le lundi 3 juillet de 14h30 à 17h30

À l'issue de l'enquête, le rapport du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public à la Mairie.



DANIELLE PALANIAYE  
8<sup>e</sup> ADJOINTE ÉDUCATION ET ÉGALITÉ DES CHANCES

## ➤ La Semaine Olympique et Paralympique (SOP) dans nos écoles



La Semaine Olympique et Paralympique (SOP) est une initiative du ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, en partenariat avec le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF). **L'objectif principal de cette semaine est de promouvoir les valeurs du sport, telles que l'excellence, le respect, la tolérance et l'amitié.**

Du 3 au 7 avril dernier, les **élèves de l'école élémentaire Antoine de Saint-Exupéry** ont pu découvrir des sports olympiques et paralympiques. Les élèves qui le souhaitaient ont participé pendant leurs poses méridiennes à des **ateliers de découvertes**, animés par des athlètes de l'équipe de France olympique.

Les activités proposées pendant la SOP **permettent aux élèves de s'initier à des sports paralympiques qu'ils n'ont jamais pratiqués.** Ils peuvent ainsi découvrir le basket-ball en fauteuil roulant, le volley assis, le Goal Ball



(jeu de balle pour déficient visuel) ou encore la Bocca (pétanque en fauteuil). Ces activités sont encadrées par les enseignants, l'éducateur communal M. Fabien Loddo et le Comité handisport de l'Oise qui est intervenu à l'école Marie Marvingt.

La Semaine Olympique et Paralympique est également l'occasion pour les élèves de mieux comprendre les valeurs qui sous-tendent les Jeux Olympiques et Paralympiques. Ces valeurs incluent l'excellence, le respect, la tolérance, l'amitié, la solidarité, la persévérance et l'esprit sportif. Les élèves comprennent à travers ces valeurs l'importance de faire preuve de fair-play, tout comme l'importance de travailler dur pour atteindre ses objectifs.

Enfin, cette semaine spécifique est une occasion pour les élèves de découvrir les mascottes des JO de Paris 2024 inspirées du bonnet phrygien ainsi que les pictogrammes des sports olympiques.

En conclusion, la Semaine Olympique et Paralympique est un événement important pour les écoles primaires à Lamorlaye. **Elle offre aux élèves l'opportunité de découvrir de nouveaux sports, de comprendre les valeurs qui sous-tendent les Jeux Olympiques et Paralympiques.** Elle est une occasion unique de promouvoir la pratique sportive et les valeurs qu'elle incarne auprès des jeunes générations.



## ➤ Pour la rentrée prochaine, la municipalité recrute...

### ENCADRANTS DE RESTAURATION SCOLAIRE

Sous l'autorité de la Directrice Générale des Services, vous encadrerez activement les enfants de 3 à 10 ans afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement de la pause déjeuner.

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, hors vacances scolaires, de 12h à 13h30.
- Rémunération : SMIC horaire.

### ENCADRANTS DE RESTAURATION SCOLAIRE

Sous l'autorité de la Directrice Générale des Services, vous encadrerez un groupe d'enfants de niveaux pouvant aller du CP au CM2 pour une aide aux devoirs.

- Être disponible 1 à 4 jours par semaine de 16h30 à 18h et/ou de 7h50 à 8h50.
- Rémunération : 14,30 € brut de l'heure.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à : **Mairie de Lamorlaye** – Pôle Services à l'usager – 24 rue du Général Leclerc – 60260 Lamorlaye ou par mail : [scolaire@ville-lamorlaye.fr](mailto:scolaire@ville-lamorlaye.fr)

JEAN-NOËL GURDALA

5<sup>e</sup> ADJOINT SÉCURITÉ ET PRÉVENTION, MOBILITÉ



## ➤ Circulation et divagation d'animaux

*Les chiens et les chats, formidables compagnons à quatre pattes, sont très nombreux à partager nos foyers. Cela implique des responsabilités et des obligations. Le maître est responsable de son animal de compagnie et se doit de respecter la législation en vigueur.*

*Le maire, par ses pouvoirs de police municipale (articles L 2212-1 et L 2212-2 du CGCT) et de police spéciale (article L 211-22 du Code rural), a pris un arrêté en 2021 rappelant la réglementation en matière de circulation et de divagation d'animaux.*

Avec l'arrivée des beaux jours, vous êtes nombreux à vous promener avec vos animaux de compagnie dans les rues de la ville.

**Cependant, il est important de vous rappeler que :**

→ **Les chiens doivent être tenus en laisse et identifiables** par tout procédé agréé (puce ou tatouage), ou par collier avec plaque.



→ **Les animaux, même tenus en laisse, sont interdits dans certains lieux publics** (cours d'école, parcs, jardins, aires de jeux, édifices religieux et cimetière).

→ **Les chiens catégorisés doivent être déclarés auprès de la police municipale**, muselés et tenus en laisse par une personne majeure lors de leurs sorties sur la voie publique.



→ **La divagation d'animaux est interdite.**

**Tout manquement à ces règles sera sanctionné selon un barème déterminé par une délibération du conseil municipal, à savoir :**

→ **Pour un chien catégorisé trouvé en divagation**, le propriétaire devra s'acquitter d'un titre émis par le trésor public d'un montant de **450 euros** auxquels s'ajouteraient les frais annexes (frais de conduite, de nourriture, de garde).

→ **Pour un autre animal trouvé en divagation**, le propriétaire devra s'acquitter d'un titre émis par le trésor public d'un montant de **150 euros** auxquels s'ajouteraient les frais annexes.

**Et n'oubliez pas que vous risquez d'être verbalisé par les forces de l'ordre si vous promenez votre animal sans qu'il soit tenu en laisse :**

→ **Non-respect d'un arrêté** : contravention de 2<sup>e</sup> classe, soit une amende allant jusqu'à **150 euros**.

*Selon l'article L 211-23 du Code rural*

### QU'EST-CE QUE LA DIVAGATION POUR UN CHIEN ?

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

### QU'EST-CE QUE LA DIVAGATION POUR UN CHAT ?

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

### ET LES DÉJECTIONS CANINES ??

Si vous ne ramassez pas les déjections canines : vous êtes passible d'une contravention de 4<sup>e</sup> classe, soit une amende de **135 euros**.

Alors n'oubliez pas, avant de sortir votre animal, équipez-vous de sa laisse et de sacs à déjections !



**Pour une ville plus propre, plus sécurisée et un meilleur vivre ensemble, nous comptons sur vous tous...**

## Participation citoyenne

Une réunion d'information s'est tenue en mairie le lundi 15 mai dernier avec les Morlacuméens inscrits dans le **dispositif de participation citoyenne "Lamorlaye vigilant"**, en présence du Maire M. Moula et de son adjoint M. Gurdala.

Cette rencontre a permis notamment de présenter le nouveau Commandant de la brigade de gendarmerie de Chantilly, le Lieutenant Chaffanjon, ainsi que la nouvelle Cheffe de la police municipale, M<sup>me</sup> Guthertz.

Nous remercions les personnes présentes pour leur implication dans ce dispositif et pour les échanges pertinents partagés.

Un document de présentation des services de sécurité et de l'activité des forces de l'ordre a été projeté, avec un focus sur les détails des procès-verbaux émis par les agents de la police municipale.

Cette réunion avait pour but essentiel de présenter le **dispositif** qui, on vous le rappelle, est **ouvert à tout citoyen de la commune, de bonne moralité, souhaitant s'investir et s'impliquer dans un domaine qui touche un grand nombre de personnes : la sécurisation de la commune de Lamorlaye**.

Ce dispositif est animé par M. le Maire ; il s'inscrit dans un cadre réglementaire précis et se traduit par un protocole signé entre le Maire, le Commandant de groupement de la gendarmerie et la Préfète.



Il permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités de la commune. Il a pour objectif de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et de susciter leur adhésion.

**Le rôle de tous les acteurs est bien défini, aucune prérogative de puissance publique n'est donnée aux citoyens référents, ils ne remplacent pas les agents de la force publique.**

Cependant, les citoyens référents alertent de tout événement suspect ou trouble à l'ordre public, ils relaient les informations données par les forces de

sécurité ou les conseils et messages de prévention.

Il s'agit là de partage d'information entre les citoyens référents et les forces de l'ordre ; en aucun cas, il ne s'agit de délation.

Ce dispositif mis en place par la municipalité de Lamorlaye est le seul dispositif "officiel" avec une présence quotidienne des référents, des gendarmes et des policiers municipaux.

Aussi, si vous vous sentez concerné par la thématique "sécurité" de votre commune, que vous souhaitez adhérer au dispositif, ou que vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à vous rendre au poste de police municipale afin de rencontrer les agents.

**Pour rappel** Si vous êtes témoin ou victime d'un fait, quelle que soit sa gravité, il faut systématiquement contacter le 17 en priorité, et la Police municipale au 06 08 23 24 17.

## Opération Tranquillité Vacances

La Ville de Lamorlaye renouvelle cette année son opération Tranquillité Vacances.

Dans le cadre de ce **dispositif gratuit et actif toute l'année, y compris en dehors des périodes de vacances scolaires**, vous pouvez demander à la police municipale de surveiller votre habitation lorsque vous êtes amené à vous absenter.

Des patrouilles sont alors organisées régulièrement devant votre domicile pour vérifier que tout va bien. Vous êtes également prévenu rapidement en cas d'anomalies relevées (effractions ou tentatives d'effraction, cambriolages...).

Vous pouvez ainsi partir en congés en toute sérénité.

**Pour en bénéficier**, vous pouvez vous procurer le formulaire d'inscription à l'accueil de la Mairie ou de la Police municipale ou bien le télécharger sur le site de la ville [www.ville-lamorlaye.fr](http://www.ville-lamorlaye.fr) (onglet "Mairie" → "Police municipale"). Il est ensuite à déposer à l'accueil de la Mairie ou de la Police municipale.



# La Navette évolue

**Nouvelle offre !**

**Nouveaux horaires !**



*Le sujet de la mobilité et des déplacements est au cœur des enjeux de notre territoire avec une importance croissante dans la vie de nos citoyens. À compter du 5 juin 2023, la nouvelle offre de La Navette évolue pour mieux s'adapter aux besoins de chacun !*

De LAMORLAYE vers la GARE D'ORRY-LA-VILLE en passant dans COYE-LA-FORÊT

La Navette s'adapte à vos besoins !

Des bus en + sur la ligne G2 :

Nouveaux horaires  
4 arrêts supplémentaires à LAMORLAYE  
11 nouvelles dessertes pour davantage de correspondances avec les TER

à partir du 5 juin 2023

infos tarifs

- 1 voyage ticket unique à 1€
- Un carnet de 10 voyages 10€
- Un abonnement mensuel 20€
- Un abonnement trimestriel 50€

Lamorlaye, Reine, Boile, Lys, Dimezière, Coyo-La-Forêt, Gare Orry-Coyo

Flasher moi

EN UN FLASH ACCÉDEZ À TOUTE L'INFO VOYAGEUR

oise mobilité KEOLIS

Lancé en 2019, le réseau La Navette offre aux habitants de Lamorlaye une réelle alternative à la voiture.

Il relie matin et soir les communes de Chantilly, Orry-la-Ville et Coyo-la-Forêt à la ville de Lamorlaye en organisant les déplacements pour les **scolaires**, en facilitant l'**accès aux gares SNCF**, aux **pôles de loisirs** ainsi qu'aux **commerces du territoire**.

En étroite collaboration avec l'exploitant Keolis, la ville de Lamorlaye et la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC) lancent à partir du 5 juin 2023 **une offre de mobilité mieux adaptée à votre rythme de vie** qui s'appuie notamment sur vos remarques et suggestions.

Les horaires de la Navette évoluent pour s'ajuster aux déplacements des habitants de la commune !

## EN PRATIQUE :

➔ **Vers le Centre-ville // Collège Dolto // Lys // Seigneurie**

> La ligne N1 permet un accès aisé aux services, activités de loisirs et commerçants de la commune, au collège et aux commerces de la route de la Seigneurie.

> La ligne N2 est repensée en semaine et le week-end avec **plus de dessertes**.

➔ **Vers la gare d'Orry-la-Ville**

> **Plus d'offres** pour les habitants de Lamorlaye et Coyo-la-Forêt pour rejoindre de manière directe la gare d'Orry-la-Ville/Coyo-la-Forêt.

> **100 % des TER desservis** en direction et en provenance de Paris Nord sur les heures de pointe avec les cars de la Région Hauts-de-France.

> **Correspondances optimisées avec les trains toute la journée** et pour le dernier départ du soir une correspondance garantie jusqu'à vingt minutes en cas de retard du train.

➔ **Vers les écoles primaires de Lamorlaye**

> La Navette assure un **transport scolaire gratuit ligne s1 et ligne s2** destiné aux élèves des écoles élémentaires, sur inscription auprès du service scolaire de la mairie de Lamorlaye.

Pour préparer vos déplacements, avoir plus d'information et suivre l'actualité de votre réseau, rendez-vous sur nos sites internet : [www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr) / [www.keolis-oise.com](http://www.keolis-oise.com)



ROBERT TSCHANHENZ  
7<sup>e</sup> ADJOINT COMMERCE, VIE URBAINE  
ET PROXIMITÉ

## Ici, les services de la ville travaillent pour vous...

### ↳ Lamorlaye obtient le label “Territoire engagé pour la nature”



Le 30 mai dernier, la Ville de Lamorlaye s'est vue remettre à Étampes-sur-Mer le label “Territoire engagé pour la nature” en présence de M<sup>me</sup> Véronique Teinturier, vice-présidente de la région Hauts-de-France en charge de la biodiversité, la DREAL, l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence de l'eau.

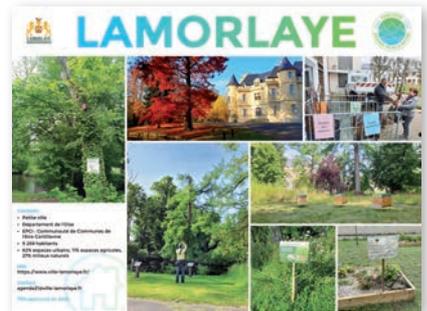
La mobilisation des collectivités est essentielle à la reconquête de la biodiversité, les enjeux sont forts pour ces territoires qui contribuent ainsi à améliorer le cadre de vie, la qualité de vie et la santé des habitants, prévenir les risques environnementaux, développer l'attractivité économique.

La ville de Lamorlaye, seule commune lauréate de l'Oise à ce jour, représentée lors de cette cérémonie par Valérie Caron, adjointe Qualité de vie et Environnement, est très fière de l'obtention de ce label qui vient récompenser l'engagement politique de l'équipe municipale ainsi que la forte implication des services municipaux.

**En termes d'engagement pour la nature, notre rôle en tant que commune a été multiple.**

Nous avons :

- **intégré la biodiversité à l'ensemble des politiques publiques menées** (urbanisme, routes, gestion d'espaces...);
- **proposé des projets** en partenariat avec nos écoles, des associations, des acteurs économiques (installation de ruches dans le parc du château, projet de restauration de zones humides de l'Île de la Thève);
- **agi directement en menant des actions ciblées** (création du verger conservatoire, fauche tardive, critères environnementaux dans les achats publics, objectif zéro phyto pour les espaces verts, événements éco-responsables...);
- **et cherché à sensibiliser les habitants**, par l'intermédiaire d'articles dans le Mag, par différentes animations, dans le but de favoriser une prise de conscience de la fragilité actuelle de notre environnement.



### ↳ Brèves

#### PARKING DE LA SALLE DE SQUASH

Au mois de mai, les enrobés ont été repris définitivement sur le parking devant la salle de squash.

#### PLACE DES TILLEULS

En raison du mauvais état sanitaire des tilleuls sur cette place, des nouveaux tilleuls “Rancho”, plus résistants au stress hydrique, ont été plantés dernièrement.

#### TRAVAUX DE VOIRIE RUE JEAN BIONDI

À partir du 19 juin, des travaux de réfection de voirie sont prévus dans la rue

Jean Biondi. La société Eurovia interviendra jusque fin août.

#### CAMPAGNE DE MARQUAGE

Afin de garantir la sécurité des déplacements des usagers, aussi bien des automobilistes que des piétons, une campagne de réfection de peinture routière est en cours dans toute la ville.



### ↳ Éclairage public

Soucieuse de réduire sa consommation d'énergie, la municipalité s'est orientée depuis plusieurs années vers un éclairage plus vertueux avec le remplacement progressif des ampoules classiques par des Led, moins énergivores. 293 lanternes ont ainsi été remplacées dans le quartier du Plein Soleil. Pour atteindre l'objectif fixé d'un éclairage public 100 % Led, désormais seules 400 lanternes pour l'ensemble des quartiers de la ville sont encore concernées par cette campagne de remplacement.



VALÉRIE CARON  
4<sup>e</sup> ADJOINTE POLITIQUE DE SOLIDARITÉS,  
SENIORS, COMMÉMORATIONS, POLITIQUE  
EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



## ➤ Comment se porte la forêt de Chantilly ?

**Depuis la 1<sup>re</sup> rencontre publique en octobre 2020 et le lancement du Collectif “Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly”, on sait officiellement que la forêt est malade. L’Institut de France, propriétaire du château et du domaine forestier, s’est engagé à communiquer en toute transparence sur l’évolution de la situation et sur les actions entreprises.**



Après la canicule de 2022, l’état de santé de la forêt ne prête pas à l’optimisme. Cette année difficile a accéléré la prise de conscience des dérèglements climatiques et du risque d’incendie, même dans notre région. Lors de la deuxième réunion d’information, en février 2023, qui a rassemblé chercheurs, politiques et citoyens engagés, l’heure est au réalisme. État des lieux, des réflexions et des actions.

### ACCEPTER CE QUI EST INEXORABLE

La forêt de Chantilly est-elle condamnée ? Non, bien sûr, mais elle **va connaître de profonds changements**. Les scientifiques travaillent sur des projections de + 4 degrés pour l’horizon 2050/70, et c’est pour les écosystèmes un énorme bouleversement. Comment anticiper les conséquences d’un climat méditerranéen sur notre domaine forestier ? C’est d’autant plus compliqué qu’une forêt est faite d’interactions... Le bilan scientifique présenté par l’Institut de recherches INRAE donne l’étendue des travaux menés : étude des sols, des insectes, de la génétique des arbres... L’inventaire de la végétation sur les 300 placettes et les prélèvements de sol

sur 13 000 points (merci aux bénévoles du Collectif !) vont permettre d’établir un lien entre le sol, les essences et le dépérissement.

L’Institut de France et l’ONF font un constat sans concession : **le tiers de la forêt de Chantilly se trouve en état de fragilité et la chênaie est plus impactée avec un chêne pédonculé clairement en danger**. Et, c’est bien le plus grave, **le renouvellement ne se fait plus, ni par régénération naturelle, ni par des plantations**. Les facteurs climatiques sont principalement en cause, mais il y a aussi des raisons secondaires complexes sur lesquelles il faut travailler : les insectes, les grands animaux...

**Une nouvelle stratégie bois se met en place**. En 2023, la quasi-totalité des récoltes de bois de chêne est constituée d’arbres malades qui, en plus de perdre leur valeur, représentent un danger.

### UN MAÎTRE-MOT : ADAPTATION

Piloté par les chercheurs, un programme de diversification d’espèces et de provenances a démarré. En introduisant d’autres essences ou d’autres variantes subméditerranéennes qui supportent mieux chaleur et sécheresse, de nou-

velles combinaisons génétiques vont se créer. Avec pour objectif de tenter de respecter les paysages et les écosystèmes. **43 hectares ont été plantés par l’ONF et le Collectif, avec 19 espèces**, principalement des chênes sessiles et pubescents mais aussi des cèdres, des pins d’Alep, des séquoias... Tous les acteurs de la forêt partagent la même inquiétude mais se retrouvent dans l’action pour **tenter de construire ensemble la forêt de demain**.

### POUR S’ENGAGER AVEC LE COLLECTIF

**“Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly”**

Programme chargé en 2023 :  
→ suivi des plantations, des populations de hannetons, élimination des plantes invasives...

Contact :  
[jeancharlesbocquet13@gmail.com](mailto:jeancharlesbocquet13@gmail.com)



*Chêne marqué pour l’abattage dont la branchaison abîmée présente des risques pour les promeneurs.*

## PORTRAIT

### JEAN-CHARLES BOCQUET

Lorsque en 2019, le Domaine de Chantilly, le PNR Oise-Pays de France et l'ONF décident de communiquer sur l'état alarmant de la forêt de Chantilly et de chercher des ressources bénévoles, Jean-Charles Bocquet s'est imposé pour recruter, encadrer et motiver les volontaires.

**Le Collectif "Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly" était né...** Trois ans après, il faut saluer les résultats mais aussi son engagement total.

Ingénieur agronome de formation, amoureux inconditionnel des forêts de son enfance, Jean-Charles Bocquet s'engage dans diverses associations, toutes visant à préserver les forêts du sud de l'Oise.

Dans ce cadre, il rencontre Daisy Copeaux la directrice du Domaine forestier et immobilier de Chantilly.

L'état des arbres se dégradant, Daisy lui expose la nécessité d'une collecte d'informations de grande ampleur sur la forêt de Chantilly tout comme le problème d'absence de financement. Aussitôt, il lance sur les réseaux un appel aux volontaires.

**En quelques jours, des dizaines de personnes sont prêtes à venir sur le terrain pour compter, mesurer, collecter, prélever...**

Après une carrière dans l'agrochimie, il sait appréhender les interactions complexes de la nature et de l'humain, avec simplicité et objectivité.

**Il sera donc l'interface entre les experts du Domaine de Chantilly, du PNR, de l'ONF, les chercheurs de l'INRAE et les bénévoles de tous horizons.** Le Collectif a offert

plus de **1 000 journées** qui vont permettre

aux chercheurs d'analyser et de dégager des plans d'action, futures solutions pour envisager une forêt résiliente par rapport à l'évolution climatique. Environ 300 personnes constituent les forces vives du Collectif.

Devenue un laboratoire, la forêt de Chantilly va demander encore beaucoup de présence terrain pour le suivi des actions décidées par les scientifiques.

**Entre gens passionnés (et passionnants...), les moments de partage et d'échange des connaissances sont riches et très gratifiants.**

**Les nouvelles recrues sont les bienvenues !**



## ➤ Enlever ou neutraliser une cuve de fioul non utilisée est obligatoire pour ne pas polluer l'environnement

Le fioul fut le premier hydrocarbure utilisé comme combustible de chauffage à la place de la houille et du bois. Les chaudières qui l'utilisent ont d'ailleurs une performance élevée, son transport et son entreposage sont commodes tandis que son approvisionnement est aisé. S'il fut très utilisé pendant plusieurs décennies, **le chauffage au fioul est pourtant aujourd'hui fortement critiqué, car il menace l'environnement.**

Il faut savoir que **le fioul, outre la production de gaz toxiques lors de sa combustion, est également un gros polluant des sols.**

Les fuites au niveau des cuves mal conçues ou mal entretenues tuent les plantes tandis que les terrains contaminés sont stériles ou non adaptés à la culture. **L'infiltration du fioul dans les sols pollue de même la nappe phréatique.** Le fioul qui se déverse dans les cours d'eau naturels détruit leur faune rendant les poissons et les autres produits halieutiques impropres à la consommation. Enfin, la production

de fioul épuise les ressources naturelles puisqu'il s'agit d'une source d'énergie non renouvelable tout comme son mode d'extraction cause des dégâts considérables sur l'environnement.

***Vous avez décidé de passer du fioul à une autre énergie, comme le gaz ? Excellente idée ! Ce changement va vous permettre de faire des économies, tout en limitant votre impact sur l'environnement très fortement boisé de notre commune.***

Cependant, avant de pouvoir profiter pleinement des avantages de votre nouvelle installation de chauffage, **vous allez devoir procéder à l'enlèvement de votre cuve de fioul ou à sa neutralisation.** En effet, **cette intervention est obligatoire** (article 18 de l'arrêté du 22 juin 1998 et article 28 de l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2004) dès lors que que vous n'utilisez plus votre réservoir de fioul, ce dernier étant susceptible de brûler et de polluer l'environnement.

Lors d'un changement d'énergie, l'entreprise intervenant pour modifier

l'installation de chauffage est responsable des travaux inhérents à l'abandon de la cuve fioul et doit s'assurer que ces travaux ont bien été réalisés par un professionnel, sa responsabilité est ainsi engagée.

Une fois l'ensemble des ces opérations réalisées, le professionnel remet au particulier un certificat d'abandon de cuve ainsi qu'un bordereau de suivi des déchets.

**En 2023, ces opérations de dépollution et neutralisation font toujours partie des travaux éligibles avec Ma Prime Renov.**

**Le montant de l'aide pour l'enlèvement d'une cuve à fioul varie de 400 à 1 200 €, selon les conditions de ressources.**

**Renseignements :**

➔ [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)

YASMINE CHANI  
6<sup>e</sup> ADJOINTE POLITIQUE CULTURELLE,  
ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET ÉVÉNEMENTIELLE



## Le Centre Culturel et Sportif

### LES ARTISTES S'EXPOSENT AU CHATEAU...

La commune poursuit son action culturelle auprès des Morlacuméens en ouvrant une galerie d'exposition au château. Les amateurs d'art et autres curieux pourront régulièrement découvrir des artistes, les rencontrer et acquérir leurs œuvres.

L'inauguration de cette galerie a eu lieu à l'occasion du vernissage de l'exposition de la première artiste à présenter son travail : **Maguy Vaz**. Cette peintre autodidacte implantée dans le Val d'Oise nous offre un univers chaud et coloré. Sa peinture nous invite à la contemplation, à l'imaginaire et à la découverte d'éléments figuratifs dissimulés dans une harmonie de couleurs et de formes graphiques. Et c'est un succès : près de 500 personnes ont été au rendez-vous tout au long de l'exposition du 18 mai au 4 juin.



Plusieurs classes des écoles de la ville ainsi que les enfants du centre de loisirs du Centre Social et Rural ont pu découvrir cette exposition et échanger avec l'artiste : **une ouverture des jeunes à la culture**, qui était également un objectif quant à l'ouverture d'une galerie d'exposition dans notre commune de Lamorlaye.

L'exposition suivante se déroulera du 1<sup>er</sup> au 12 juillet, au cœur même de Lamorlaye Plage. **Christian Peroz** est un peintre cantilien aux influences variées : Nicolas De Staël, Zao-Wou-Ki, ou encore Soulages l'inspirent.

Ayant commencé à peindre avec un style figuratif, il s'oriente rapidement vers l'abstraction qui lui ouvre un espace de liberté, de créativité, développe ses capacités sensorielles et son inspiration. Il crée également des objets avec du bois flotté et des matériaux de récupérations qui symbolisent la mer, les rivages.

**Nous vous attendons nombreux !**

*Forts du succès rencontré par l'exposition de Maguy Vaz, nous vous en proposerons de nouvelles qui s'égrèneront tout au long de l'année.*



### PRÉPAREZ LA RENTRÉE !

Après une pause estivale, le Centre Culturel et Sportif ouvrira ses portes pour une troisième saison.

**Une offre plurielle de cours est proposée à toute la population, des bébés aux seniors :**

- ➔ **langues** (anglais, espagnol, portugais, italien, français langue étrangère)
- ➔ **musique** (piano, batterie, guitare, saxophone, home studio, percussions du monde, ateliers)
- ➔ **sport** (12 sports différents)
- ➔ **photographie** ou encore **céramique**

Cours orchestrés par 19 professeurs expérimentés.

Vous pourrez venir **vous inscrire du 4 au 8 septembre au bureau du Centre Culturel et Sportif**, au 1<sup>er</sup> étage du château, 13 rue Michel Bléré, **de 10h à 12h et de 14h à 16h30** ainsi qu'au **Forum des associations le 9 septembre** au gymnase de la Thève.

Retrouvez plus de détails sur **www.ville-lamorlaye.fr**

*Un accès direct à la page du Centre Culturel et Sportif se fait tout en bas de la page d'accueil en cliquant sur le logo.*

Pour tout renseignement, contactez le Centre Culturel et Sportif : ➔ Au château  
➔ Par téléphone au 03 44 21 64 95 ➔ Par mail : [centreculturel@ville-lamorlaye.fr](mailto:centreculturel@ville-lamorlaye.fr)



ROBERT TSCHANHENZ  
7<sup>e</sup> ADJOINT COMMERCE, VIE URBAINE  
ET PROXIMITÉ

## ➤ Le marché de Lamorlaye s'agrandit

Notre marché s'agrandit au fil des saisons et rencontre un vif succès. Le marché, on y va pour y faire ses courses... mais c'est également un lieu de lien social et d'échanges au cœur de la ville. **De nouveaux commerçants, producteurs locaux et artisans se sont joints aux habitués et diversifient l'offre.** Ces nouveaux arrivants sont très satisfaits de cette opportunité donnée par la mairie en disposant d'un emplacement stratégique en centre-ville, les mardis et samedis.

**Les professionnels qui souhaitent participer à ce marché peuvent s'adresser à la mairie** afin de connaître les modalités d'inscription ou par mail à [r.tschanhenz@ville-lamorlaye.fr](mailto:r.tschanhenz@ville-lamorlaye.fr)



## ➤ 20<sup>e</sup> Brocante



La 20<sup>e</sup> édition de vide-grenier, organisée par le Groupement des Artisans et Commerçants de Lamorlaye, avec le concours de la municipalité, aura lieu le

**DIMANCHE  
24 SEPTEMBRE**

Particuliers Lamorlaye : 20 € les 3 mètres

Professionnels : 30 € les 3 mètres

**Emplacement de 3 m minimum et par multiple de 3 (3 m, 6 m, 9 m...).**

Vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur le site de la ville [www.ville-lamorlaye.fr](http://www.ville-lamorlaye.fr) (Onglet "Événements" sur la page d'accueil)

**Date limite d'inscription :  
15 septembre 2023**

## ➤ Nouveau : "La Bicyclette" à Lamorlaye

**"La Bicyclette" ouvre son 3<sup>e</sup> magasin avec le Giant Store à Lamorlaye : une destination incontournable pour les passionnés de vélo.**

L'ouverture du Giant Store marque une étape importante pour "La Bicyclette", une entreprise qui a commencé son aventure en 2001 et qui s'est développée au fil des années avec l'ouverture de deux autres magasins à Senlis et Compiègne. Ce nouveau magasin est en grande partie dû à l'équipe passionnée qui le gère ; David, le gérant, et Joss, le mécanicien, tous deux fervents amateurs de vélos.

Le Giant Store offre également une occasion unique de **découvrir la marque, Giant, 1<sup>er</sup> constructeur mon-**

**dial.** Depuis 1998, Giant est le pionnier et l'un des leaders incontestés de la fabrication de vélos électriques. Au total, Giant propose une gamme de plus de 300 modèles dont une centaine que vous pourrez retrouver en **exposition permanente au magasin de Lamorlaye.**

Que vous soyez amateur de vélos de ville, de VTC, de VTT, de vélos de route ou de vélos gravel, vous trouverez chez Giant le modèle qui répondra à vos attentes. Ce sera aussi l'occasion de venir s'équiper pour profiter pleinement de l'environnement local de la région, avec ses forêts magnifiques et ses nombreuses pistes cyclables. Une vaste gamme d'accessoires vous est proposée : vêtements, chaussures, casques ou pièces détachées, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour personnaliser et optimiser votre expérience de cyclisme.

Pour aller encore plus loin dans l'optimisation de votre matériel, vous pouvez disposer du **système d'étude posturale Bikefitting** qui vous aidera à trouver la position optimale sur votre vélo, garantissant ainsi confort et performances accrues.



Grace au savoir-faire de Joss, vous pourrez également venir faire réparer vos vélos de toute marque à l'atelier. Que ce soit pour un simple réglage ou une réparation complexe, Joss possède toutes les compétences mécaniques pour remettre votre vélo en parfait état de fonctionnement.

**Situé au 28B route de la Seigneurie, ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.**

Site web : [www.giant-lamorlaye.fr](http://www.giant-lamorlaye.fr)  
Facebook : Giant Store Lamorlaye  
Instagram : Giant\_Lamorlaye

# Les festivités de L'ÉTÉ

**DU 7 AU 12 JUILLET**



*Pendant six jours, le parc du château se transforme en Lamorlaye Plage... Nous vous invitons à venir passer un moment de détente en famille, entre amis et profiter des nombreuses animations qui vous seront proposées.*

(( J'ai la chance depuis maintenant presque 6 ans d'occuper la position d'élue et de m'occuper des associations, de la culture et des événements. Être conseiller municipal, c'est aimer sa commune, aimer ses habitants et réfléchir constamment à "Comment améliorer le quotidien des Morlacuméens ?" Avoir obtenu la confiance de nos concitoyens est un immense honneur, mais aussi une grande responsabilité. Mon rôle n'est pas uniquement de gérer la Culture, les Associations et les Événements, mais c'est aussi et avant tout de favoriser le vivre ensemble, créer des moments uniques d'échange, de partage et de convivialité et que chacun en sorte enrichi. ))

YASMINE CHANI, 6<sup>e</sup> ADJOINTE  
POLITIQUE CULTURELLE, ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET ÉVÉNEMENTIELLE

Chaque jour, de 14h à 20h, seront organisés différents espaces :

- ➔ un espace "lecture libre" avec mise à disposition de livres pour petits et grands
- ➔ un espace "jeux libres" avec la mise à disposition de structures gonflables, aires de jeu comme le beach-volley, beach-soccer, jeux de plein air... ;
- ➔ un espace "convivial" avec la mise à disposition de salons de jardin, transats, chiliennes, parasols... ;
- ➔ la présence de food-trucks assurant la restauration sur place ;
- ➔ un espace "Escape Game" *Jungle et Magie*. À partir de 8 ans, sur inscription en ligne, de 14h à 18h.

## EXPOSITION PEINTURE

Expo-vente de **Christian Péroz** dans la Galerie d'exposition du château pendant les horaires d'ouverture, **du 1<sup>er</sup> au 12 juillet**.

## MARCHÉ NOCTURNE

Nombreux stands d'alimentation, sacs, savons, décorations... **le vendredi 7 juillet de 17h à 23h**.

## FESTIVAL DE MUSIQUE

5 concerts les 7, 9 et 12 juillet. (Voir page 16)

## CINÉMA DE PLEIN AIR

Projection de **Top Gun: Maverick** le **samedi 8 juillet**, à la tombée de la nuit. Gratuit.

## CHAMBOULE-TOUT À HISTOIRES

Avec la bibliothèque, les **mardi 11 et mercredi 12 juillet, à 15h** pour les 3-6 ans et à **16h** pour les 7-9 ans. Sur inscription sur place. (Nombre de places limité à 10 par séance).

## PARCOURS JUMPIN' WARRIOR

Parcours d'obstacles, le **mardi 11 juillet**, à partir de 7 ans, en accès libre en début d'après-midi, suivi d'un concours exclusivement pour les jeunes Morlacuméens. Sur inscription en ligne.

## ANIMATION LE PETIT LAB'EAU

Expériences scientifiques autour de l'eau avec le Pavillon de Manse et la Bibliothèque le **mercredi 12 juillet de 14h à 16h pour les 3-10 ans** (inscriptions sur place).

**Pour les inscriptions obligatoires, se connecter sur le site de la ville [www.ville-lamorlaye.fr](http://www.ville-lamorlaye.fr).  
Date limite d'inscription : 6 juillet**

# PROGRAMME

## VENDREDI 7 JUILLET 17H>23H

- Ouverture des festivités avec le Marché nocturne
- Village - Food-trucks
- 20h : Discours de M. le Maire et M<sup>me</sup> Chani suivi du Concert de l'Harmonie Municipale de Chantilly
- Clôture avec les "Fontaines Dansantes"

## SAMEDI 8 JUILLET 14H>00H

- Espaces : Détente, Jeux et structures gonflables, Jeux Libres, Enfants 0-4 ans, Lecture libre
- 14h-18h : Escape Game *Jungle et Magie*. (Voir page de gauche)
- Cinéma de Plein air à partir de 22h30 : *Top Gun: Maverick*
- Food-trucks

## DIMANCHE 9 JUILLET 14H>20H

- Espaces : Détente, Jeux et structures gonflables, Jeux Libres, Enfants 0-4 ans, Lecture libre
- 14h-18h : Escape Game *Jungle et Magie*. (Voir page de gauche)
- Food-trucks
- 14h30-15h : Démonstration de danses indiennes avec l'association *Oïse Danse Indienne* : 3 chorégraphies et une initiation de danse
- 15h : Déambulation de la Batucada en centre-ville. (Voir page suivante)
- 16h : Concert de Percu'Fola (percussions africaines). (Voir page suivante)
- 18h : Concert de Culte (funk). (Voir page suivante)

## LUNDI 10 JUILLET 14H>20H

- Espaces : Détente, Jeux et structures gonflables, Jeux Libres, Enfants 0-4 ans, Lecture libre
- 14h-18h : Escape Game *Jungle et Magie*. (Voir page de gauche)
- À partir de 14h30 : Course d'Orientation avec le Centre Culturel et Sportif
  - Food-trucks

## MARDI 11 JUILLET 14H>20H

- Espaces : Détente, Jeux et structures gonflables, Jeux Libres, Enfants 0-4 ans, Lecture libre
- 14h-18h : Escape Game *Jungle et Magie*. (Voir page de gauche)
- 15h et 16h : "Chamboule-tout à histoires" avec la bibliothèque. (Voir page de gauche)
- Food-trucks
- Parcours "Jumpin' Warrior", parcours d'obstacles. (Voir page de gauche)

## MERCREDI 12 JUILLET 14H>22H

- Espaces : Détente, Jeux et structures gonflables, Jeux Libres, Enfants 0-4 ans, Lecture libre
- 14h-16h : Animation le "Petit Lab'eau". (Voir page de gauche)
- 14h-18h : Escape Game *Jungle et Magie*. (Voir page de gauche)
- 15h-16h : Initiation de Fitdance avec le Centre Culturel et Sportif
- 15h et 16h : "Chamboule-tout à histoires" avec la bibliothèque. (Voir page de gauche)
- Food-trucks
- 20h30 : Concert de Sweet Marygold (pop groove). (Voir page suivante)

## JEUDI 13 JUILLET <21H

- 21h : Distribution des bâtons lumineux par les élus sur la Place des Tilleuls
- 21h30 : Présentation de la Fresque participative réalisée par les habitants et la bibliothèque sur la Place des Tilleuls
- 21h45 : Déambulation de la Batucada avec les élus et habitants jusqu'au château
- 22h45 : Discours de M. le Maire sur le parvis du château
- 23h : Feu d'artifice
- De 20h à 5h du matin : Bal des pompiers dans leurs locaux (voir affiche page suivante) avec un parcours afin d'amener les habitants sur le site (départ du château avec un camion de pompiers après le feu d'artifice vers 23h15)

# Lamorlaye Plage FESTIVAL

**NOUVEAUTÉ !**

Cette année, pour une première édition, un Festival de musique vous accompagne tout au long de la semaine sur Lamorlaye Plage.

**5 CONCERTS POUR 5 AMBIANCES DIFFÉRENTES !**

**VENDREDI 7 JUILLET**

**20H HARMONIE MUNICIPALE DE CHANTILLY**  
Années 70 et 80 (Queen, Michaël Jackson, Abba, Stevie Wonder...)

**DIMANCHE 9 JUILLET**

**15H DÉAMBULATION DE LA BATUCADA**  
Percussions brésiliennes

**16H PERCU'FOLA**  
Percussions africaines

**18H CULTÉ**  
Funk

**MERCREDI 12 JUILLET**

**20H30 SWEET MARY GOLD**  
Pop groove



**Feu d'Artifice**  
**13 JUILLET**  
**LAMORLAYE**

- 21h00 Distribution de batons lumineux en centre ville
- 21h30 Présentation de la fresque participative - place des Tillieux
- 21h45 Déambulation de la Batucada jusqu'au château
- 23h Feu d'artifice

**Bal des pompiers de 20h à 5h00**  
À LA CASERNE

**BAL DES POMPIERS**  
CENTRE DE SECOURS LAMORLAYE

**20h - 5h**  
**13 JUILLET 2023**

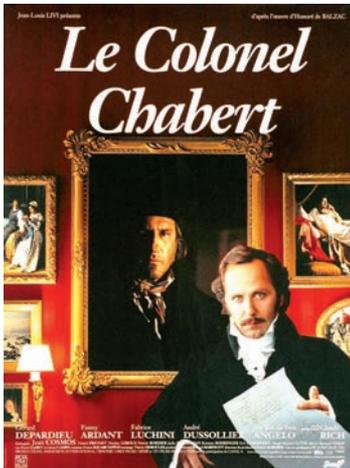
ENTRÉE GRATUITE AU TONNEAU

DJ FAB & BAR À CHAMPAGNE | BAR & RESTAURATION FOOD TRUCK SUR PLACE | OISE POLE STUDIO



YASMINE CHANI  
6<sup>e</sup> ADJOINTE POLITIQUE CULTURELLE,  
ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET ÉVÉNEMENTIELLE

## ➤ Ciné-Club & Centre Social Rural



**Lundi 10 juillet**  
**À 14h au Foyer culturel**  
**“Le Colonel Chabert”**

Projection du film “Le Colonel Chabert” d’Yves Angelo avec Gérard Depardieu, Fanny Ardant, André Dussollier et Fabrice Lucchini.

**Participation demandée :**  
**Adhérent du Ciné-club : gratuit**  
**Non-adhérent Cinéclub : 6 €**

**Renseignements et inscriptions :**  
**cinephilesdelamorlaye@gmail.com**  
**07 88 31 04 96**

## ➤ Takadanser



**Samedi 24 et dimanche 25 juin**  
**Spectacle de fin d’année**  
**à la Faïencerie de Creil**

380 danseurs, du plus petit au plus grand, se produiront sur scène tout au long de ce week-end consacré à la danse sur 3 spectacles.

**Samedi 24 juin : à 15h30 et 20h**  
**Dimanche 25 juin : à 15h30**

Venez nombreux les encourager et découvrir le travail de toute une saison !  
**Renseignements et réservations :**  
**takadanser60@gmail.com**

## ➤ Pétanque Club Lys-Lamorlaye



Après l’obtention du titre de Champion de l’Oise Triplette, notre club est de nouveau à l’honneur cette année. En effet, après 2 jours de compétition dans des conditions compliquées avec une météo pluvieuse, **Damien Gillet et Christelle Maufront ont remporté le titre de Champions de l’Oise Doublette mixte.**

L’association représentera une fois de plus la ville de Lamorlaye au **Championnat de France les 24 et 25 juin à Soustons (40)**. Encore bravo à eux pour ce magnifique parcours, nous sommes fiers de vous avoir au sein de notre association.

## ➤ Savate Boxing Club

**SPORT & SANTÉ**

Le club a pour projet d’ouvrir la saison prochaine, **un cours** (dans un premier temps), **en journée, de Savate Forme dans le cadre du programme Sport Santé réservé aux personnes :**

- de plus de 60 ans ;
- relevant d’un handicap ;
- en surcharge pondérale ;
- voulant reprendre une activité physique après une longue maladie.

**Qu’est-ce que la SAVATE FORME ?**

C’est la pratique des techniques de Savate Boxe Française sans contact physique, en musique. **L’objectif principal est la recherche du bien-être physique et mental.**

Afin de concrétiser ce projet, il faut un nombre minimum de personnes intéressées, aussi nous vous remercions de prendre contact avec le club par :

- **Email : sbclamorlaye@free.fr**
- **Tél. : 06 11 55 61 09**

*Dans l’espoir de vous voir suffisamment nombreux(ses) pour la rentrée prochaine pour cette nouvelle aventure !*

## ➤ AMAP – Les Paniers de la Reine Blanche

**Les Paniers de la Reine Blanche**

**Ouverture des**  
**NOUVEAUX CONTRATS LÉGUMES**  
**à partir de 13 €**

**Les mardis de 18h à 19h**  
**Parking Mairie**

**Nouveau!** Possibilité de prendre un panier 1 semaine sur 2

Contact Facebook + site

## ➤ Artamuse

**Vous avez toujours rêvé de faire du dessin ou de la peinture !**

Les professeurs de l'association Artamuse vous guideront avec professionnalisme et bienveillance dans la découverte de ces disciplines artistiques.

Les artistes expérimentés sont également les bienvenus pour des ateliers créatifs.

**Nous accueillons les :**

➔ **Enfants à partir de 6 ans** pour la découverte des différentes techniques du dessin et de la peinture (crayon, pastel, fusain, encre, gouache, aquarelle...), collage, découpage, créations en volume...

➔ **Adolescents** pour des cours de dessin, peinture, bande dessinée et manga

➔ **Adultes** pour des cours d'initiation et de perfectionnement en dessin, en aquarelle, au pastel, à l'acrylique et à l'huile.

N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer au Forum des associations le 9 septembre pour plus d'informations !

Contact : [artamuselamorlaye@yahoo.fr](mailto:artamuselamorlaye@yahoo.fr)

Isabelle Boccalini : 03 60 02 78 03 • 06 10 55 08 56

Facebook : Artamuse Lamorlaye



## ➤ Comité des Fêtes

Nous avons le plaisir de vous proposer à la rentrée prochaine les sorties suivantes :

➔ **Judi 28 septembre • Déjeuner croisière commentée en Champagne • Visite guidée de la cave aux coquillages** dans des grottes ensablées, suivie d'une **dégustation de champagne**.

Tarif : 120 €.



➔ **Judi 19 octobre • Le Cabaret du Bout des Prés** à Cernay-la-Ville • **Spectacle** à 15h après le **déjeuner**, dans une ancienne écurie rénovée. Puis **promenade digestive** dans le parc de 17 ha où gambadent des animaux de la ferme.

Tarif : 110 €.

Départ et retour en car, rue de la Tenure.

**Renseignements et inscriptions :**

**Présidente : Geneviève Esnée au 06 84 52 69 23**

**Secrétaire : Annie Dechesne au 06 44 95 51 39**

## ➤ CDL – Club de danse de lamorlaye

Depuis quelques années, le CDL offre la **possibilité à ses élèves en danse de salon de se lancer dans la compétition**.

En effet, la danse de salon est également un sport de compétition, rare discipline sportive mixte, reconnu comme tel par le Comité International Olympique en 1997. Elle comporte deux disciplines : **la danse latine** (*samba, chacha, rumba, jive, paso doble*) et **la danse standard** (*valse anglaise, valse viennoise, tango, slow fox, quickstep*)

**Huit niveaux** : débutant à professionnel

**Différents types de compétitions** (régionales, nationales et internationales).

Des championnats ont lieu près de chez nous chaque année : Cergy-Pontoise, Pontault-Combault, Paris Nation, Coubertin, Reims....

Deux couples pratiquent la danse sportive au sein du CDL et sont régulièrement récompensés :

- **Aurélie Binet** et **Fredéric Ménini**, vainqueurs du Critérim Série D

- **Aline et Sébastien Van der Lee**, qui ont brillamment débuté la compétition cette année en remportant des premières places dans leur série.

**Bravo à eux car la compétition demande beaucoup d'heures de préparation et d'entraînement !**

Le CDL remercie chaleureusement la ville de Lamorlaye qui, à travers ses infrastructures, permet à ces sportives et sportifs de suivre cours et entraînements et de monter sur les podiums !

**Gala vendredi 23 juin**

(Réservations : 06 08 81 50 87)

**Forum des Associations le samedi 9 septembre**

Pour en savoir plus : <https://www.clubdedansedelamorlaye.com/>

• **Fédération française de danse** : <https://www.ffdanse.fr/>

• **Fédération mondiale de danse sportive (World Dance Sport Federation - WDSF)** :

<https://www.worlddancesport.org/>



## ➤ Budo Cantilien



aux hommes désireux de pratiquer une activité physique associée à une démarche spirituelle.

Ces disciplines sont compatibles et adaptables aux difficultés physiques temporaires ou permanentes.

### Le IAÏDO (Adultes)

Pratique sans opposition sous forme d'exercices codifiés, ce "Zen en mouvement" est une Voie basée sur le maniement du sabre japonais, avec des gestes précis et épurés associés à un état mental empreint de sérénité.

### Le JODO (à partir de 15 ans)

Le bâton contre le sabre, cette pratique vous fera rentrer dans un univers de sérénité et acquérir une capacité à trouver la réponse juste et appropriée quelle que soit l'adversité.

### Le KENDO (à partir de 7 ans)

Cette forme d'escrime japonaise a pour objectif la maîtrise de l'énergie, du corps et de l'esprit, elle permet d'acquérir la sérénité, la rapidité du jugement et du geste

Dans l'Art du Sabre Japonais, Budo Cantilien vous propose trois disciplines majeures : le Iaïdo, le Jodo et le Kendo.

Sans chocs ni chutes, ces disciplines s'adressent aux femmes et

L'adhésion à l'association Budo Cantilien vous ouvre la possibilité de pratiquer ces disciplines dans quatre communes de l'Aire cantilienne : Coye-la-Forêt, Gouvieux, Lamorlaye et Plailly.

Venez tester un cours gratuit pour découvrir ces disciplines.

Information : • Audrey Laborde (présidente) : 06 86 70 59 95

• [budocantilien.fr](http://budocantilien.fr)

• [budo.cantilien@gmail.com](mailto:budo.cantilien@gmail.com)

## ➤ Ateliers Studio 32

Nous vous invitons à nos spectacles des ateliers théâtre & cinéma les **jeudi 22, vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 juin**, au Foyer culturel. *Entrée libre.*

**STUDIO 32**  
Spectacles 2023 des Ateliers théâtre & cinéma

Projections courts-métrages  
Cinéma adultes  
Jeudi 22 juin à 20h30

Les dialogues de Rolande Dubillard  
Théâtre ados  
Vendredi 23 juin à 20h30

Histoires de couples  
Théâtre adultes  
Samedi 24 juin à 20h30

Mes amis imaginaires  
de Sabeline Campo Delamare  
Théâtre enfants  
Dimanche 25 juin à 11h30

Contes  
Théâtre ados  
Dimanche 25 juin à 15h

Foyer culturel de Lamorlaye - Entrée libre

## ➤ Association Loisirs Créatifs – CréArt

Venez partager cette envie de créer, de dessiner, de peindre, de modeler...

L'association CréArt organise 3 ateliers créatifs cet été, où les enfants pourront enrichir leur sensibilité artistique.

### ARGILE AUTO-DURCISSANTE

Mardi 11 juillet  
après-midi



### PEINTURE SUR BOIS

Mercredi 12 juillet  
après-midi



### PÂTE FIMO

Mardi 18 juillet (matin)  
Mercredi 19 juillet  
(après-midi)



"La créativité est contagieuse, faites-la tourner !" Albert Einstein

Alors n'hésitez pas à vous inscrire, places limitées.

Ateliers créatifs pour les enfants de 5 ans à 12 ans.

En petits groupes de 8 enfants maximum. Durée : 3h

Tarifs par atelier pour 1 enfant : 35 € avec fournitures

Inscription obligatoire : 06 14 09 16 28 • Email : [kamvirginie@gmail.com](mailto:kamvirginie@gmail.com)

**STAGES** **STUDIO 32**  
Vacances juillet 2023  
Du 10 au 13

Théâtre 6/10 ans  
de 10h à 12h  
Tarif : 50 euros

Cinéma 11/15 ans  
de 14h à 16h  
Tarif : 90 euros

06 23 85 56 97

## ➤ CSR – Centre Social Rural



### DEVENEZ BÉNÉVOLE !

- J'ai envie d'aider, à mon rythme
- Je suis disponible 1 heure par semaine
- J'aime le contact avec les seniors



**Vous pouvez par exemple proposer votre aide pour :**

- des **visites** de convivialité, lecture, jeux...
- un **accompagnement** à la promenade, aux rendez-vous médicaux, aux courses...
- une **aide** aux formalités administratives ou informatiques...
- des **petits bricolages** (changer une ampoule, pose d'un cadre...)



**Contact : Centre Social Rural • 03 44 21 61 61  
• 87 avenue de la Libération, Lamorlaye**

## POUR LES SENIORS

Le service de convivialité du Centre Social Rural s'adresse aux **personnes de plus de 60 ans**, et vous propose gratuitement les **activités suivantes**.

**Lundi 26 et mardi 27 juin à 14h**

**Séance de sophrologie : détente et relaxation au programme !**

*Inscriptions respectives avant le 19 et 20 juin*

**Lundi 10 juillet à 14h, au Foyer culturel**

**Cinéma : "Le Colonel Chabert"** (en partenariat avec le Ciné-club de Lamorlaye). Avec Gérard Depardieu, Fanny Ardant et Fabrice Luchini.

*Inscription avant le 3 juillet*

## ➤ Au coin des poètes de Morlacca

### Soir de Fête

*Sur la pelouse, près du château,  
Sont alignées, tendues et fières  
Les voiles blanches du chapiteau  
Éblouissantes de lumières*

*Des airs joyeux se font entendre  
Les amoureux sont en goguette  
Les confiseries au sucre tendre  
Couvrent les gamins de paillettes.*

*Les manèges tournent sous  
les lampions*

*Et offrent leurs pompons moqueurs :  
À qui mieux mieux ! Vivent les  
champions !*

*Une douce brise charme les têtes  
Un goût de joie emplit les cœurs  
On danse, on rit, c'est soir de fête*

Ashem

## ➤ ALMA

L'ALMA participera aux **Journées du patrimoine** et à la **Fête du cheval** avec une **exposition "Lamorlaye et le monde hippique"** dans la chapelle anglicane qui ouvrira pour la première fois en tant que musée de Lamorlaye !

## ➤ Oïse Danse indienne

Retrouvez-nous en spectacle le **dimanche 9 juillet au château de Lamorlaye de 14h30 à 15h** lors de **Lamorlaye Plage**.

Au programme danse indienne et animation dansante pour les petits et les grands.

Dépaysement garantie pour les premiers départs en vacances !



## ➤ Un peu d'Ailleurs

**"RÊVES DE TAHITI"** le dimanche 2 juillet de 10h à 18h au château

L'association Un Peu d'Ailleurs vous propose "Rêves de Tahiti", une journée conviviale et festive.

**Venez participer à notre jeu (de nombreux lots à gagner)** en rencontrant dans le château des **intervenants heureux de vous faire découvrir quelques facettes de leur île de Polynésie française**.

**Exposition-vente des tableaux de Maguy Vaz inspirés de son voyage à Tahiti.** En présence de l'artiste.

**Restauration sur place.**

Nous vous y attendons très nombreux !

**Contact :**  
[1peu.dailleurs@gmail.com](mailto:1peu.dailleurs@gmail.com)



## ➤ Expression corporelle Entrons dans la danse

Notre école de danse termine son année avec succès !



Stéphanie Pérignon et l'ensemble de ses professeurs sont très fiers de cette belle année, remplie d'événements.

➔ **Les 25 ans de notre école** a réuni plus de 250 personnes lors d'une soirée "scène ouverte" en janvier.

➔ **Les concours régionaux et nationaux** qui ont récompensé une quinzaine d'élèves sur des 1<sup>ers</sup> prix et 2<sup>e</sup> prix en février.

➔ Nos deux spectacles de fin d'année sur le thème "Grands chorégraphes" où la totalité de nos élèves a pu s'exprimer à la hauteur de leur niveau, toujours en progression, en mai dernier.

### Derniers cours fin juin.

Rendez-vous **JEUDI 29 JUIN À 19H30** pour "La scène à la bougie". Spectacle extérieur de clôture.

Notons : *Nina Cuvilliers et Emma Buob, 11 ans, ont été sélectionnées pour le concours de la CND Européen 2023 en Espagne ! 1<sup>ers</sup> prix à l'unanimité et coup de cœur du jury pour Nina, au concours national. Bravo !*

## ➤ Club de Gouvieux-Lamorlaye Sud Oise – Tennis de table

Podiums aux Championnat de France de Tennis de table handisport et sport adapté !

Excellents résultats pour notre club de Tennis de Table de Gouvieux-Lamorlaye aux Championnats de France de Tennis de Table sport adapté et handisport vétérans. Nos communes sont à l'honneur grâce à notre **joueuse en sport adapté Céline Delalande** et notre **joueur en handisport vétérans André Dairaine**.

Au début du mois d'avril, Céline est montée sur la **3<sup>e</sup> marche du podium des Championnats de France**

de tennis de table en sport adapté.

Quant à André, début mai, il a obtenu son troisième titre national en devenant **Champion de France vétérans handisport**.

**Encore merci à eux pour leurs performances** qui mettent en valeur le travail réalisé par notre club.

De prochaines échéances les attendent, en espérant qu'ils connaissent la même réussite.



## ➤ Bibliothèque

- **Bébés lecteurs** : 24 juin : sur inscription au 03 44 21 64 15
- **Animation participative** : en accès libre jusqu'au 13 juillet tous les mercredis et samedis de 15h à 17h

La bibliothèque vous propose :

### LES BÉBÉS Lecteurs

Le samedi 24 juin  
9h30

Pour les 12 mois / 3 ans  
sur inscription, places limitées  
au 1 rue de la Tenure , tel.: 03 44 21 64 15

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Fête Nationale

Animation participative

Venez confectionner de jolies fleurs pour décorer les lettres de notre ville

**"Lamorlaye"**  
présentées lors du défilé du 13 juillet

De 7 à 99 ans

En accès libre, à partir du 7 juin

Tous les mercredis et samedis de 15h à 17h

bibliothèque municipale - 1 rue de la Tenure - 03 44 21 64 15



## ➤ SBO – Sud-Basket Oise

### Le Sud Basket Oise sur tous les fronts

L'année sportive touche à sa fin avec de belles réussites pour notre club de basket.

Présent sur quatre communes (Plailly, La Chapelle-en-Serval, Orry-la-Ville et Lamorlaye), le Sud Basket Oise a obtenu des résultats très encourageants cette année dans de nombreuses catégories.

**Chez les plus jeunes (mini basket, de 4 à 11 ans)**, l'enthousiasme et la joie étaient au rendez-vous lors des plateaux organisés les week-ends en toute convivialité mais aussi lors de nombreux entraînements festifs, amicaux pour tous les enfants.

**Les Seniors filles, en division pré-régionale**, ont fait un beau parcours en championnat mais aussi en Coupe de l'Oise. **Les autres catégories jeunes et seniors garçons** ont montré de belles promesses. **Les finales des Coupes de l'Oise de basketball**, organisées cette année par notre club avec le Comité Oise de basketball, ont été un beau moment avec de nombreux bénévoles et une organisation rodée. **Le public très nombreux était au ren-**

**dez-vous pour ces 3 jours intenses de basket avec 12 finales et 24 équipes engagées.**

**N'hésitez pas à nous rejoindre en septembre en mini basket, jeunes et seniors afin d'évoluer dans un club familial, ambitieux et convivial.**

**Notre structure sportive permet de pratiquer le basket en compétition ou en loisir dans nos quatre villes.**

Le Sud Basket Oise, c'est également **4 équipes féminines en septembre** : U11 (2013-2014), U13F (2011-2012), U15F/U18F (2007-2008-2009-2010) et Seniors Filles (à partir de 2006).

**Vous souhaitez compléter notre équipe de coach ou de dirigeant/bénévole pour la prochaine saison ?** Contactez-nous sans plus attendre.

Nous serons présents au Forum des associations de Lamorlaye le 9 septembre. Suivez-nous sur Facebook et Instagram ou sur notre site Web.

**Contact : 06 50 78 95 55**  
**contact.sbo60@gmail.com**  
<http://www.sudbasketoise.fr/>  
[facebook.com/sudbasketoise/](https://www.facebook.com/sudbasketoise/)  
[Instagram #sudbasketoise](https://www.instagram.com/sudbasketoise)

## ➤ SOHC – Sud-Oise Handball Club

### SOHC, une place forte du handball

C'est une nouvelle saison sportive 2022-2023 qui s'achèvera en juin. Fort de **270 licenciés**, le club a engagé **13 équipes dans toutes les catégories** (à partir de 6 ans pour la compétition), **filles et garçons**, et les groupes Babyhand et Loisirs sont très actifs. Les équipes -18 et senior masculine de niveau Région maintiennent leur niveau régional et auront le plaisir l'an prochain d'accueillir à nouveau des équipes du Nord, du Pas-de-Calais, etc.

Maintenant arrive le temps des **activités de fin de saison** : la **journée club** (rencontre internes et AG), un **tournoi Loisir**, les **interventions dans les kermesses et au centre de loisirs** pour que les enfants puissent découvrir notre sport.

**Dès le mois de juin, les inscriptions pour la prochaine saison sont ouvertes. Les enfants peuvent venir découvrir la pratique sans engagement.**

Vous trouverez les horaires des séances sur le site web du club. Il suffit de prévenir le club en prenant contact par mail.

L'activité sera en pause l'été et reprendra progressivement en fin août.

**Contact : 5760061@ffhandball.net**  
 • @ <https://sdoisehandballclub.clubeo.com/>



## ➤ Les Jeudis de la Tenure

Avec l'été les Jeudis de la Tenure vont faire une pause ! L'occasion de rappeler nos propositions de cette année :

- Marie Marvingt, la fiancée du danger
- Poèmes à haute voix
- Calendes, 12 mois de l'année, 12 compositions au violon
- Histoire gourmandes, les bons hasards en cuisine
- Les débuts du cinéma, du Kino au Ciné
- Molière en quelques scènes mythiques
- EurAsiAfrique 1961
- Goûter littéraire de printemps
- Le cinéma en Chansons
- Moment musical au violon

Merci au CCAS et à la Résidence de la Tenure qui nous accueillent, merci aux participants : ceux qui jouent, racontent, chantent... et ceux qui viennent les écouter !

**Rendez-vous au Forum des associations** : vos idées et vos talents nous intéressent. **Prochain Jeudis de la Tenure : 14 septembre**

## ➤ Visite de l'atelier du "Fournil des Bocages"

Le dimanche 14 mai dernier, l'AMAP – Les Paniers de la Reine Blanche – a visité l'atelier de leur boulanger "Le Fournil des Bocages" à Thiescourt.

"Antoine nous a accueilli en fin de matinée pour quelques heures très instructives concernant la fabrication du pain bio de son Fournil.

L'ensemble des pains et brioches produits par son atelier sont au levain.

**Le levain ?** Qu'est-ce donc ? Un mélange de farine et d'eau qui fermente et qu'il faut nourrir afin qu'il puisse se développer et former les alvéoles de la mie du pain. Le levain apporte une légère acidité au pain. Contrairement à la levure qui ne dégrade que l'amidon, le levain lui dégrade également le gluten, ce qui rend les pains au levain plus digestes.

**La pâte à pain** donc, mélange de farine, d'eau, de levain et de sel, est pétrie pendant une quinzaine de minutes avant d'être placée dans de grands bacs pour le pointage pendant environ 2h. Pendant ce temps, la pâte va se développer et gonfler. Ensuite, elle est divisée en pâtons puis façonnée. Les pains sont ensuite placés au repos pendant 2h à nouveau avant d'être enfournés dans un

four à granulés de bois pour une quarantaine de minutes.

**Les enfants des visiteurs ont pu finir la préparation des brioches, une activité pour éveiller les vocations.**

Nous sommes ensuite allés visiter la meunerie car notre boulanger moule lui-même sa farine, ce qui assure un contrôle qualité dès le départ.

Le silo à grains est alimenté environ une fois par an par une coopérative agricole bio des Hauts-de-France, le blé est trié grâce à un système de tamis puis moulu de manière abrasive par une meule de pierre, le fameux moulin Astrié. Après abrasion et passage dans un dernier tamis, la farine est prête ! Le moulin peut transformer entre 10 et 15 kg de blé à l'heure. Le son, qui est le résidu de cette opération d'abrasion des grains de blés, est ensuite vendu à un producteur local de lait bio. Rien ne se perd !" Marie-Laure – référente pain

Pour plus d'informations concernant notre AMAP, vous pouvez vous rendre sur notre site <http://paniers-reine-blanche.azurewebsites.net/> ou venir nous rencontrer le mardi soir au local sur la place à côté de la mairie de 18h à 19h.

## ➤ La chorale enfants rend visite aux seniors

Mercredi 10 mai, les enfants de la chorale d'ELM sont allés donner une petite audition aux seniors de la Résidence Korian, avec leur professeur M<sup>me</sup> Corinne Royer au piano, pour interpréter quelques chants de leur répertoire.

Bien applaudis et appréciés par les résidents présents et quelques parents accompagnants, ils ont terminé leur prestation avec un petit goûter de crêpes qui était confectionné sous leurs yeux.



## ➤ Commémoration du 8 mai 1945

Monsieur le Maire, Nicolas Moula, a présidé la cérémonie du 78<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945, La ville de Lamorlaye remercie les pompiers de Lamorlaye, les représentants des armées, le porte-drapeau, les écoles pour leur chorale et leur lecture ainsi que toutes les personnes présentes en cette matinée du 8 mai.



## ➤ Rencontre "Poètes de la Résistance"

La rencontre organisée par la bibliothèque de Lamorlaye, l'association Au Coin des poètes de Morlacca et l'ANACR-Oise, le samedi 27 mai à la bibliothèque, a réuni une douzaine de participants, pour un moment consacré à l'histoire de la création du Conseil National de la Résistance et aux poètes, résistants par leur engagement dans des mouvements de résistance et par leurs poèmes qui seront publiés clandestinement et pour certains parachutés par la RAF : ils chantent la sidération de la défaite, la dureté du combat, la solidarité, la colère, le courage...

Lucienne Jean, pour l'ANACR-Oise, a rappelé que la Journée Nationale de la Résistance, créée par une loi de 2013, a été fixée au 27 mai à la demande des associations représentant les résistants avant d'évoquer la création, voulue par le Général de Gaulle, réalisée par Jean Moulin le 27 mai 1943, du Conseil National de la résistance et le rôle qu'il a joué dans la suite de la guerre.

Au Coin des poètes de Morlacca et la poésie ont pris ensuite la parole : Hervé Moula, Roberta Goldblum et Lucienne Jean ont lu des poèmes d'Aragon, René-Guy Cadou, Jean Cassou, Robert Desnos, Paul Eluard, Jean Tardieu, pour ne citer que les plus connus ! Et pour finir : des échanges autour du verre de l'amitié ! Un grand merci à la bibliothèque !



## Plan Canicule

Comme chaque année, le CCAS met en place le **Plan canicule de juin à septembre**.

**Pour vous inscrire**, vous ou vos proches, sur le registre des personnes vulnérables, et ainsi bénéficier d'une prise de contact régulière en cas de déclenchement d'une alerte canicule, **nous vous invitons à télécharger la fiche d'inscription** sur le site Internet de la ville [www.ville-lamorlaye.fr](http://www.ville-lamorlaye.fr) (disponible également à l'accueil de la mairie et à l'accueil de la Police municipale).

**La fiche est à retourner à l'accueil de la mairie ou par voie postale à :** CCAS, 24 rue du G<sup>al</sup> Leclerc, 60260 Lamorlaye.



Le CCAS vous souhaite un bel été et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine animation à la rentrée de septembre avec l'organisation d'un

### THÉ DANSANT

le **jeudi 28 septembre**  
au **château de Lamorlaye**  
de **14h à 17h**

**L'inscription est obligatoire, en mairie jusqu'au 16 septembre.** (Un chèque de caution de 10 € vous sera demandé)

Inscription : 03 44 21 64 00

## TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE

### LAMORLAYE C'EST VOUS

STOP ou ENCORE !

A quel moment va cesser cette frénésie bétonnière ?

Monsieur MOULA,

Vous vous étiez engagé à conserver l'esprit résidentiel de Lamorlaye en favorisant les constructions individuelles et en limitant la hauteur des collectives.

Je vous cite : « Finaliser la révision du Plan Local d'Urbanisme pour éviter la densification et préserver le charme de notre habitat ».

Que s'est-il passé depuis ? Avez-vous atteint vos objectifs de densification ou bien devons-nous espérer que la crise immobilière qui se dessine vienne à bout de cette frénésie.

Des locaux provisoires destinés au personnel de la nouvelle promotion immobilière, jouxtant la place du marché, sont installés devant la vitrine d'un commerçant de Lamorlaye sans aucune concertation ni prévenance, lui enlevant toute visibilité.

Cette attitude désinvolte est de plus en plus remarquée par nos habitants et commerçants.

Que s'est-il passé au sein de notre police municipale ? 100 % des effectifs sont partis et donc en cours de remplacement.

Quelles raisons les ont contraints à fuir ?

Fermeture du Centre de Médecine Physique et de Réadaptation pour Enfants du BOIS-LARRYS :

- Les enfants seront évacués sur d'autres lieux d'accueils et retournés dans leur famille.

- Suite à un audit révélant la dangerosité des lieux pour la santé des enfants et du personnel Monsieur MOULA a dû très logiquement décréter un arrêté de Péril avec interdiction d'occupation des locaux.

L'état de ces locaux n'étant pas nouveau, et compte tenu de la modification du PLU, on s'interroge sur un éventuel projet en cours ou à l'étude sur ce site ?

Vous avez pour habitude de réagir simultanément à mes tribunes, merci d'éclairer les Morlacuméens sur ces points et vos intentions futures ?

Pierre-Yves BENGHOULI  
Le groupe Lamorlaye C'est Vous

### LE BON SENS POUR LAMORLAYE

Le 29 novembre dernier, la Première ministre a présenté une communication lors du Conseil des ministres sur la possibilité de procéder à des coupures d'électricité, qui ne peuvent être ni exclues ni confirmées, mais doivent donc être préparées. Les collectivités locales, et en particulier les maires, auront donc un rôle important à jouer lors de ces éventuels épisodes.

Il faut souligner que ces délestages seront décidés par RTE (gestionnaire du réseau de transport d'électricité) mais opérés techniquement par Enedis, qui distribue l'électricité. Les coupures auront lieu entre 8h et 13h et entre 18h et 20h, sur des zones géographiques précises. Pas de coupures de plus de deux heures. Il semble par ailleurs que le gouvernement envisagerait la fermeture des écoles le matin.

Concrètement, à J-3, au moment où paraîtra l'annonce d'une "vigilance renforcée" par RTE, les communes éventuellement concernées par une coupure seront directement informées par les équipes régionales d'Enedis. Dans ce cas, des mesures d'urgence pourront encore éviter les coupures : demander aux usagers de réduire au maximum leur consommation, diminuer la tension de 5 % sur le réseau. Ce n'est qu'à J-1 en fin de journée que les maires sauront avec certitude si leur commune, ou une partie de leur commune, sera touchée par un délestage. Nous vous en informerons aussitôt via le site internet, les réseaux sociaux et les panneaux lumineux. Vous pourrez également vous rendre sur le site MonEcoWatt ou l'application, saisir votre adresse et savoir si vous serez touchés le lendemain.

**Notez bien que ces délestages sont une mesure de "dernier recours", si toutes les mesures moins radicales sont insuffisantes.** Mobilisons-nous ensemble pour adopter les bons gestes au quotidien.

Nicolas MOULA  
Le Bon Sens pour Lamorlaye



NICOLAS MOULA  
MAIRE DE LAMORLAYE, 1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

## ➤ Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit



Feuilles mortes, branches d'arbre, gazon coupé : il est parfois tentant de **brûler les déchets verts** du jardin à l'air libre, mais cela **demeure formellement interdit, toute l'année, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France**. Il n'est plus possible également d'utiliser des incinérateurs de jardin en France depuis février 2020.

Cette interdiction a pour but de réduire l'impact écologique et sanitaire des

fumées dégagées par ces feux. En effet, les déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégagent en brûlant des substances toxiques, notamment des particules fines et des dioxines qui sont dangereuses pour les êtres humains et l'environnement et viennent s'ajouter à la pollution atmosphérique déjà importante.

**LE SAVIEZ-VOUS ?** Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Outre le fort impact environnemental, l'interdiction de brûler les déchets

verts permet de limiter les risques de nuisances (fumée, odeur) entre voisins et elle est essentielle dans le cadre de **prévention d'incendies involontaires**. En effet, dans le contexte actuel de périodes de sécheresse de plus en plus importantes, les risques d'incendies se multiplient et **nous nous devons de redoubler de vigilance**.

Les infractions à cette réglementation peuvent être constatées par le maire, ses adjoints ou les forces de l'ordre. **Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 €** (article 131-13 du nouveau Code pénal).

### DES ALTERNATIVES EXISTENT...

✿ **PRATIQUER LE MULCHING**, tonte sans ramassage. La pelouse hachée en petits morceaux retombe directement sur le gazon fraîchement tondu. Un moyen de garder un peu d'humidité pour pallier aux grandes chaleurs estivales, et fertiliser naturellement la pelouse.

✿ **BROYER FEUILLES ET PETITS BRANCHAGES** : le broyat est un excellent matériau pour l'entretien des sols cultivés, à utiliser aussi en apport comme structurant dans votre composteur ou encore en paillage pour vos massifs, jardinières ou plates-bandes. Pailler le pied de vos plantes et arbustes présente plusieurs vertus : conserver l'humidité, limiter le nombre d'arrosage et limiter la repousse de mauvaises herbes.

✿ **COMPOSTER** : le compost qui en résulte est un engrais naturel de qualité, riche en humus, qui va pouvoir être utilisé pour le jardin.

✿ **DÉPOSER VOS DÉCHETS EN DÉCHETTERIE**.

### DEMANDE D'AIDE À L'ACHAT : LA CCAC VOUS ACCOMPAGNE...

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne **vous soutient dans la réduction de vos déchets verts et fermentescibles en participant à votre achat de composteur, kit ou tondeuse mulching, broyeurs à végétaux... ou tout autre équipement de réduction des déchets verts et fermentescibles**, sous réserve de vérification de la conformité des critères d'attribution et de l'efficacité de la réduction.

Pour **effectuer votre demande de soutien** à l'acquisition d'un nouvel équipement, rendez-vous sur le site [www.aireauvert.fr](http://www.aireauvert.fr) ➤ *Je gère mes déchets* ➤ *Je réduis mes déchets* ➤ *L'aide à l'achat*.

Remplissez le formulaire d'aide à l'achat et envoyez-le directement par courrier à [contact@ccac.fr](mailto:contact@ccac.fr) ou par courrier postal à la CCAC, Service Environnement, 17 bis rue Guilleminot, 60500 Chantilly.

### ➤ CONCERT À LAMORLAYE

Le Conservatoire Le Ménestrel de Chantilly vous propose un **concert de musique de chambre samedi 1<sup>er</sup> juillet à 20h30 au Foyer culturel de Lamorlaye**.

En 1<sup>re</sup> partie, vous pourrez écouter l'Ensemble vocal interpréter la "Missa Santa Cecilia" de Jacob de Haan. Cette messe célèbre Sainte-Cécile, patronne des musiciens, fêtée chaque année le 22 novembre.

Puis l'Orchestre de musique de chambre vous offrira un bouquet de classiques de compositeurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle : Astor Piazzola, Jean Sibelius et Gabriel Fauré.



**1 Juillet 20H30**

Foyer Culturel de **LAMORLAYE**



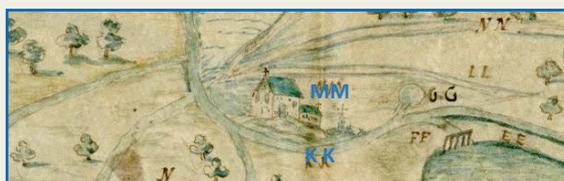
**Orchestre de chambre**

L'Hiver des Saisons d'Astor PIAZZOLA  
Andante Festiva de Jean SIBELIUS  
Impromptu op 5 de Jean SIBELIUS  
Élégie de Gabriel FAURÉ

Direction Philippe DALARUN

Ensemble vocal  
Missa Santa Cecilia de Jacob de HAAN





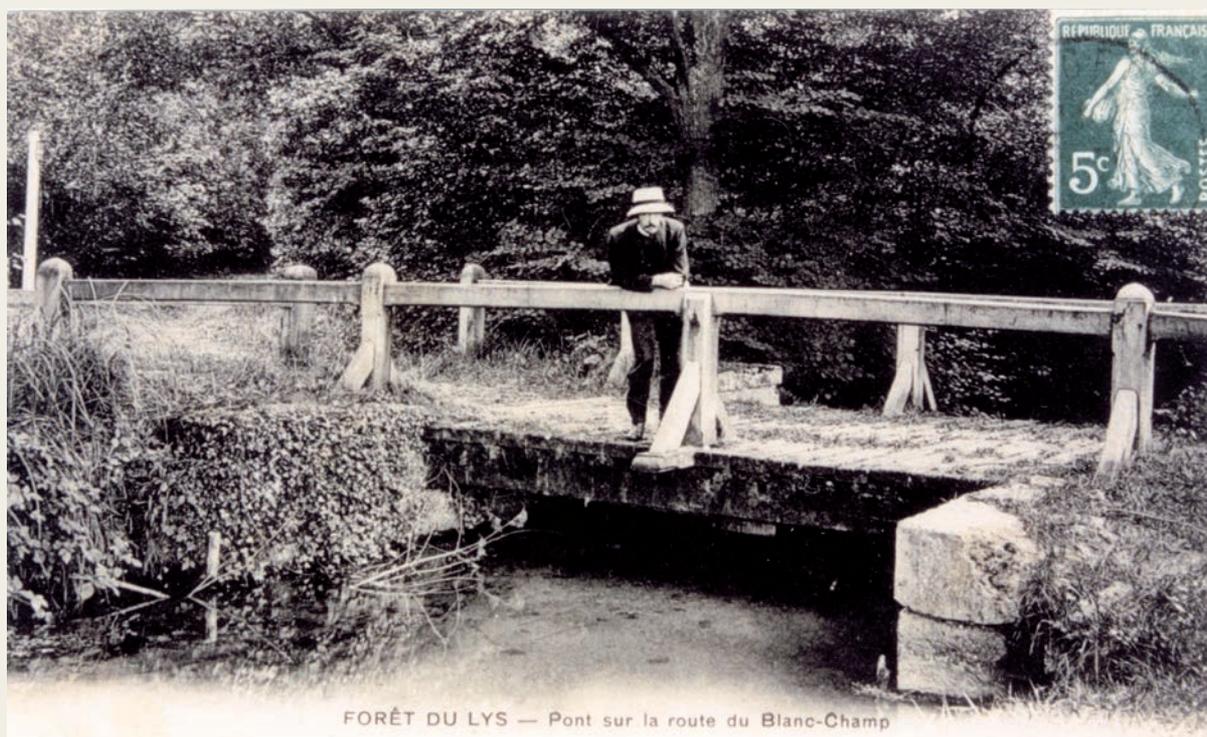
## Plan de La Morlaye et des environs.

41 x 52 cm sur parchemin. Sans date mais on peut la situer aux alentours de 1510. Le nord est sur la droite.

Cette carte qui décrit de façon très détaillée les aménagements sur les étangs de Commelles, nous offre tout en haut, à l'est, une représentation de Lamorlaye au début du XVI<sup>e</sup> siècle !

Tout en bas, une légende permet d'identifier du sud au nord : le pont où passe la **Nouvelle Thève** (ZZ) ; le pont où passe la **(Vieille) Thève** (YY) ; le "**viel chasteau de La Morlaye**" (XX) ; le pont où passe le **ru Saint-Martin** (VV) ; le **ru Saint-Martin** (KK), la "**Maison de La Morlaye**" (SS) ; traversant l'ensemble, le **grand chemin de Picardie** (TT) ; et près des étangs, la **chapelle Saint-Martin** (MM) aujourd'hui disparue.

Le "viel château de La Morlaye" apparaît ici entouré de ses deux douves : le château a disparu mais une des douves est toujours alimentée par la Vieille Thève. La "Maison de Lamorlaye" deviendra le château actuel. La chapelle Saint-Martin à la limite de 3 évêchés (Beauvais, Senlis et Paris) nous permet d'imaginer la première implantation du village, à l'est, sur le coteau. © ALMA.



FORÊT DU LYS — Pont sur la route du Blanc-Champ

Début du 20<sup>e</sup> siècle - Le Pont de planches, sur la Nouvelle Thève, au début de la route du Blanc-Champ dans le bois Bonnet. C'est ici qu'en 1944 un avion allié, retournant vers l'Angleterre, s'est délesté d'une des bombes qui lui restait, créant ainsi une "piscine" : elle a fait la joie des habitants qui venaient s'y baigner longtemps après la guerre. ©ALMA

## ➤ Situation de sécheresse dans l'Oise

Compte tenu de la sécheresse exceptionnelle qui sévit actuellement dans le département, la Préfète de l'Oise a pris un arrêté portant sur le passage "En alerte" du secteur "La Nonette-Thève", dont fait partie Lamorlaye.



La situation de grande précocité dans la prise des mesures de restrictions cette année et la faiblesse de la recharge des nappes phréatiques **doivent inciter tous les usagers à réduire dès à présent et, durablement, leurs consommations, y compris sur les usages du quotidien** (par exemple : installer des réducteurs de pression d'eau, utiliser les appareils de lavage à plein, privilégier les douches...).

La Préfète en appelle ainsi à la vigilance et à la responsabilité de tous les particuliers, des entreprises et des collectivités afin de réduire leur consommation en eau et préserver notre ressource en eau potable. **Ces**

**mesures de bon sens et de sobriété sont l'affaire de chacun et peuvent permettre de préserver de façon efficace cette ressource.**

Concrètement, les **mesures à respecter pour les particuliers** sont les suivantes :

- **interdiction d'arroser les pelouses, massifs fleuris et potagers entre 11h et 18h**, pour limiter la perte d'eau par évaporation ;
- **interdiction de remplir les plans d'eau et piscines privées** (sauf lors de la première mise en service pour réception de travaux) ;
- **interdiction de laver les véhicules particuliers** en dehors des stations professionnelles équipées de système de recyclage ;
- **interdiction de nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées** (sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle).

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages en flashant le QR Code ci-contre



[www.oise.gouv.fr](http://www.oise.gouv.fr)

## ➤ Don du Sang

Votre don est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole.

- Chaque année, **1 million** de malades sont soignés.
- 1h de votre temps suffit à sauver **3 vies !**
- Chaque jour, nous avons besoin de **10 000 dons.**
- Vous pouvez faire un don toutes les **8 semaines.**

**Prendre rendez-vous pour un don, c'est simple et rapide !**

Sur le site :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.santé.fr/>

JOURNÉE MONDIALE DES DONNEURS DE SANG

**DON DE SANG**  
Privilégiez le rendez-vous !

**LAMORLAYE**  
**Foyer Culturel**

**Mardi 27 juin**  
**de 14h à 18h30**

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

## ➤ Résidence Korian

*Être aux côtés des personnes fragiles et de leurs proches et les accompagner avec bienveillance est notre engagement quotidien.*

À l'approche de la période estivale, vous pouvez compter sur nous pour veiller sur votre proche pendant un court séjour en maison de retraite médicalisée Korian, de quelques jours à plusieurs mois.

- Chaque résident bénéficie d'un accompagnement individualisé de soin avec un bilan à l'entrée et à la fin du séjour et des activités adaptées.
- Un membre de la direction communique régulièrement avec les familles pour donner des nouvelles de leur proche.

Nous nous ferons un plaisir de vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet : de l'organisation du court séjour à la sortie de l'établissement, pour faciliter le retour à domicile.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

**Contact : 6/8 avenue de la Libération, Lamorlaye • 03 44 21 35 99**



## ➤ Initiation Premiers Secours

Savoir anticiper, se préparer et éviter les dangers mais aussi savoir réagir et pratiquer les bons gestes peut sauver des vies. Le citoyen est le premier maillon de la chaîne de secours.

**La Croix-Rouge proposera prochainement une formation** pour vous initier aux gestes de base de premiers secours, vous sensibiliser à la prise en charge de l'urgence cardiaque et de l'accident vasculaire cérébral et vous familiariser à l'utilisation des défibrillateurs.

*La communication se fera via les réseaux sociaux, panneaux lumineux.*

# L'AGENDA

JUIN-JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE



## JUIN

L'info en continu sur  
[www.ville-lamorlaye.fr](http://www.ville-lamorlaye.fr), sur Facebook  
et sur appli mobile « Lamorlaye »

Pour communiquer vos événements :  
[communication@ville-lamorlaye.fr](mailto:communication@ville-lamorlaye.fr)

MAGAZINE D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES DE LA VILLE DE LAMORLAYE  
N° 42 • ÉTÉ 2023

**Mairie**

24, rue du Général Leclerc  
60260 Lamorlaye - 03 44 21 64 00

<http://www.ville-lamorlaye.fr>

Facebook : ville de Lamorlaye - Accueil

Mail : [accueil@ville-lamorlaye.fr](mailto:accueil@ville-lamorlaye.fr)

**Responsable de la publication :**  
Nicolas Moula

**Rédaction et secrétariat de rédaction :**  
les Adjointes, les Services municipaux,  
les Associations, Nancy Cossin

**Maquette :** Nancy Cossin

© **Photos :** Mairie de Lamorlaye,  
les Associations, Pixabay, Freepik

**Impression :** RAS



**Tirage :** 4 500 exemplaires  
**Dépôt légal à parution**